

Mode de qualification Finale suisse

À la finale suisse du Visana Sprint seules les catégories M/W10 – M/W15 sont organisées. Les années de naissance plus jeunes ne peuvent par conséquent pas se qualifier pour la finale suisse.

Sont qualifiés/es :	
Les vainqueurs de la finale suisse de chaque catégorie de l'année précédente	Sont invités/es directement par Swiss Athletics
Vainqueurs par catégorie de toutes les finales cantonales	Le responsable cantonal du Visana Sprint annonce les athlètes au chef de projet Swiss Athletics au moyen du formulaire correspondant
Deuxièmes par catégorie des 6 cantons avec le plus de participants/es (AG, BE, SG, SZ, TG, ZH)	Le responsable cantonal du Visana Sprint annonce les athlètes au chef de projet Swiss Athletics au moyen du formulaire correspondant
1 Wildcard par canton	Le responsable cantonal du Visana Sprint a la possibilité d'attribuer une Wildcard dans son canton.

En cas de désistement d'un/e athlète qualifié/e, le/la responsable cantonal/e du Visana Sprint, peut repêcher le/la prochain/e classé/e.

Après l'événement ou au plus tard jusqu'au **5 septembre 2022** les responsables cantonaux envoient la feuille d'annonce remplie au chef de projet des projets jeunesse de Swiss Athletics (alaincroisier@swiss-athletics.ch).